RENAISSANCE (EX-PS) · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Olivier Dussopt

Ministre du Travail (2020-2024) — affaire Marché de l'eau d'Annonay

CONDAMNÉS, RECOURS POSSIBLE OU EN COURS

Reconnus coupables par un tribunal ou une cour, mais la décision peut encore être contestée, ou nous n'avons pas pu confirmer qu'elle est définitive. Présumés innocents tant qu'elle ne l'est pas.

Ce qui est reproché

Quand il était maire d'Annonay, a favorisé une entreprise dans l'attribution d'un marché public de l'eau.

Où en est la justice

> Relaxé en première instance, reconnu coupable de favoritisme en appel.

Source

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS, 17 JANVIER 2024 ; COUR D'APPEL DE PARIS, 7 FÉVRIER 2025

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales